

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.044

L'An deux Mille Neuf, le 30 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 24 avril 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 24 avril 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, Mme BOURDEAU, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO
Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE
Mme PELLET représentée par M. DENIS

ETAIT ABSENTE-EXCUSEE : Mme LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 32

M. GONZALEZ a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET : ACQUISITION DE DEFIBRILLATEURS AUTOMATISES EXTERNES
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DE LA
CHARENTE-MARITIME**

RAPPORTEUR : M. GONZALEZ

VOTE : UNANIMITE

Il vous est proposé de procéder à l'acquisition de défibrillateurs automatisés externes, qui seront installés dans les bâtiments communaux suivants :

- Hôtel de ville
- Gymnase Landry et stade d'Honneur
- Stade Matet
- Palais des Congrès
- Salle de spectacle
- Maison des Associations, espace Pelletan
- Garden tennis

Le coût global de l'acquisition, pour l'année 2009, est estimé à 11 953,60 €HT.

Il vous est également proposé de solliciter du Conseil Général de la Charente-Maritime, une subvention au taux le plus élevé possible.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'acquérir des défibrillateurs automatisés externes, destinés à l'Hôtel de ville, au gymnase Landry et stade d'Honneur, au stade Matet, au Palais des Congrès, à la salle de spectacle, à la Maison des Associations espace Pelletan et au Garden tennis, pour un coût global de 11 953,60 €HT,
- de solliciter du Conseil Général de la Charente-Maritime une subvention au taux le plus élevé possible pour l'acquisition de ces matériels.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 6 mai 2009

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT